



société en redressement magouilles et compagnie

Par **figy**, le **11/04/2013** à **13:36**

La société dans laquelle je travail est en redressement judiciaire. J'ai des informations sur l'entreprise et sur mon patron qui ne sont pas très légales. Que dois-je en faire. Sachant qu'il a poussé plusieurs employés à la démission car ils en étaient informés. À savoir que le mandataire judiciaire a été mis au courant pas tel et lettre par un employé, que lui est sensé faire de tout ça. Que peut-il arriver à la société? J'espère me bien expliquer. Merci de bien vouloir m'aider.

Par **P.M.**, le **11/04/2013** à **15:18**

Bonjour,
Tout dépend de la nature des agissements qui peuvent être reprochés à l'employeur...

Par **figy**, le **11/04/2013** à **17:51**

En gros, il a fait un inventaire faux, lors du passage de l'huissier de justice il a planqué son appartement qui est dans le magasin, car il y avait plein de meubles du magasin. Les livraisons du magasin sont en noir, ce n'est pas déclaré, donc il ne paie pas de taxe dessus, il se sert de l'eau et EDF sur le magasin. Et j'en oublie certainement.

Par **P.M.**, le **11/04/2013** à **18:44**

C'est donc au mandataire judiciaire d'apprécier ce qu'il convient de faire pour mettre en cause le dirigeant et éventuellement l'attaquer sur ses biens personnels ou soustraits à l'entreprise...